

## COMMUNE DE LA ROQUE ESCLAPON

### **Enquête publique sur le Projet de modification n°1 de droit commun du PLU**

Par arrêté municipal n°2024\_02\_APG en date du 12/02/2024, le Maire de la commune de La Roque Esclapon a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°1 de droit commun du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément à l'article R104-35 du code de l'urbanisme, l'autorité environnementale mentionnée à l'article R.104-21 a décidé de rendre un avis conforme sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale pour la procédure de Modification de droit commun n°1 du PLU de La Roque Esclapon. L'avis conforme n°CU-2023-3543 du 22 novembre 2023 fait partie du dossier d'enquête publique.

Monsieur Christian CARMAGNOLLE a été désigné Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulon par décision n° E23000068/83 en date du 12 janvier 2024.

L'enquête se déroulera en Mairie de La Roque Esclapon du lundi 4 mars 2024 au jeudi 4 avril 2024 inclus entre 9h30 et 12h30.

A l'issue de cette enquête et au vu des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal sera appelé à délibérer pour approuver la modification n°1 de droit commun du Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie de La Roque Esclapon pendant toute la durée de l'enquête, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions du lundi 4 mars 2024 au jeudi 4 avril 2024 entre 9 h30 et 12 h30 :

- Sur le registre papier disponible à la Mairie de La Roque Esclapon, aux horaires d'ouverture habituels.
- Par courrier postal à l'adresse : Monsieur le commissaire enquêteur, « *enquête publique modification n°1 du PLU* », 50 rue de la Mairie, 83840 La Roque Esclapon.
- Sur le registre dématérialisé disponible sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/5142>
- Par courriel à l'adresse : [enquete-publique-5142@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5142@registre-dematerialise.fr)
- Et auprès du commissaire enquêteur pendant ses permanences organisées à la Mairie de La Roque Esclapon.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie aux jours et horaires suivants :

- Lundi 4 Mars, de 9 h 30 à 12 h 30
- Mercredi 13 Mars, de 9 h 30 à 12 h 30
- Mercredi 27 Mars, de 9 h 30 à 12 h 30.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet

<https://www.registre-dematerialise.fr/5142> et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toutes les informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Madame le Maire par courrier à l'adresse suivante : Mairie de La Roque Esclapon, 50 Rue de la Mairie, 83840 La Roque Esclapon, ou par téléphone au 04 94 50 40 50.